

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 53308 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 65/38**

(43) Date de publication :  
**31.10.2024**

---

(21) N° Dépôt :  
**53308**

(22) Date de Dépôt :  
**26.02.2019**

(30) Données de Priorité :  
**05.03.2018 PT 2018110606**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/PT2019/000002 26.02.2019**

(71) Demandeur(s) :  
**Cotesi - Companhia de Têxteis Sintéticos, S.A., Avenida do Mosteiro, 486 4415-493 Grijó (PT)**

(72) Inventeur(s) :  
**VIOLAS DE OLIVEIRA E SÁ, Pedro Américo**

(74) Mandataire :  
**ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**

---

(54) Titre : **MAILLAGE AGRICOLE DESTINÉ À UNE MISE EN BALLE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un maillage agricole destiné à une mise en balles (1), comprenant des colonnes de chaînes ou de piliers (3), chaque colonne de chaîne ou pilier (3) comprenant une pluralité de maillages (4) reliés les uns aux autres et associés aux colonnes de chaînes ou piliers (3) au moyen des trames (2), l'agencement et les dimensions des trames (2) produisant le renforcement du maillage agricole destiné à une mise en balles (1). La présente invention fournit une solution qui vise à réduire les dimensions des trames d'ouvertures longitudinales (2) pendant le processus de mise en balles, ce qui permet d'obtenir des balles résistantes et bien conservées.

**MAILLAGE AGRICOLE DESTINÉ À UNE MISE EN BALLES****REVENDEICATIONS**

- 5 1. Filet agricole pour mise en balles (1) comprenant une pluralité de colonnes de chaînes ou de piliers (3), dans lequel chaque colonne de chaîne ou de pilier (3) comprend une pluralité de mailles (4), lesdites colonnes de chaînes ou de piliers (3) étant reliées entre elles et associées au moyen de trame (2), caractérisé en ce qu'il a une configuration triangulaire résultant de
- 10 l'entrelacement de la trame (2) dans une première colonne de chaîne ou de pilier (3a), du passage dans une deuxième colonne de chaîne ou de pilier (3b), de l'entrelacement dans une troisième colonne de chaîne ou de pilier (3c) et du retour à la première colonne de chaîne ou de pilier (3a) par le trajet inverse en zigzag longitudinal avec un passage dans la deuxième colonne de chaîne ou de
- 15 pilier (3b), et le retour à la première colonne de chaîne ou de pilier (3a) à des intervalles de six mailles (4) le long de la longueur du filet agricole pour la mise en balles (1).
2. Filet agricole selon la revendication 1, caractérisé en ce que les colonnes
- 20 de chaînes ou de piliers (3) qui forment le filet agricole pour mise en balles (1) ont entre elles une distance définie comme le rapport entre la largeur du rouleau du filet agricole pour mise en balles (1) et le nombre d'espacements entre chaque deux colonnes de chaînes ou de piliers (3) plus 1.
- 25 3. Filet agricole selon la revendication 1, caractérisé en ce que les matériaux composant le filet agricole pour mise en balles (1) sont choisis parmi les suivants : polyéthylène haute densité (homopolymère ou métallocène), ou copolymères de polypropylène dans une fraction massique allant jusqu'à 20 %, ou copolymères de polyéthylène dans une fraction massique allant jusqu'à 20 %, ou polyéthylène haute densité avec homopolymère de polypropylène dans une
- 30 fraction massique allant jusqu'à 20 %.